



Montpellier, le 6 janvier 2004.

Le Directeur régional et départemental

à

Monsieur le Président  
de l'association Les Lauriers.

REF : SAS/JCH/AV/2004/n°1.  
Affaire suivie par : A.VARIN  
☎ 04.67.10.14.83.  
Objet : Agrément ministériel.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'association a obtenu l'agrément ministériel au titre des activités physiques,

sous le n°S001-2004- en date du 6 janvier 2004.

L'arrêté joint sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Cet agrément ayant été attribué au vu du dossier présenté, vous voudrez bien m'informer de tout changement survenant dans l'association ou de toute modification des statuts.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P/ le Directeur régional et départemental,  
L'Inspecteur Principal,

Jean-Claude HENRY.

